



CHAPITRE 6. LA SECTION

Chapitre 6. La Section	75
1. Échéances	78
2. Analyser son groupe et son Staff	80
3. La Formation pour Animateur-ric-e-s	81
A. Stage pratique	82
B. Le-La responsable qualifié-e	82
C. Assimilation au brevet	82
4. Formation Croix-Rouge	83
A. Module « Bosses et Bobos »	83
B. Le Brevet Européen de Premiers Secours (le BEPS)	83
C. Le Brevet de Secouriste	83
D. Contacts et infos	84
5. La formation continue	84
Fiches et annexes	85

Bien connaître sa Section et les individus qui la compose pour mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes et ainsi créer de bonnes activités et favoriser une bonne ambiance de groupe.

Bien connaître son Staff permet d'anticiper les manquements en terme de disponibilités, compétences, formations, nombres...et d'organiser le Staff en fonction.

1. ÉCHÉANCES



AOÛT (LE COMMENCEMENT DE L'ANNÉE)

- Prévoir **la rentrée**, anticiper la composition de la Section, les passages, les accueils, les projets...

SEPTEMBRE

- Faire le point sur le **groupe**. (fiche 6.A.)
- Faire le point sur le **Staff** et inscriptions aux stages disponibles (FAn de Toussaint). (fiche 6.B.)
- Analyser les **attentes** des jeunes et du Staff et en tenir compte pour établir le programme d'année. (fiche 6.C.)
- Préparer les **passages** entre Sections et les **accueils** et être prêt-e pour ceux-ci.
- Favoriser la constitution du groupe et mettre en place des **règles** de vie. (voir aussi chapitre 13)

OCTOBRE

- Lancement des **projets** d'année pour les plus âgé-e-s.

NOVEMBRE

- Participer à la formation pour Animateur-ric-e (**FAn**) pendant les vacances de la Toussaint.
- **Anticiper** les périodes d'**examens**, connaître les disponibilités de tout le monde pour pouvoir faire des réunions jusque mi-décembre et recommencer tôt en janvier. (voir aussi chapitre 7)

DÉCEMBRE

- S'inscrire pour le **FAn 2** des vacances de carnaval.

JANVIER

- Préparer la période de **stage** dans les Sections pour les **pionniers** en dernière année.

FÉVRIER

- Participation au **FAn 2** (Carnaval).
- Inscrire les Animateur-ric-e-s pour les **FAn de Pâques** ainsi que les pionniers en dernière année ayant participé à un stage dans une autre Section. (voir aussi chapitre 6)
- Un événement autour du *Thinking Day*, le 22 février ? Pourquoi pas une action de service ?

AVRIL

- Participation aux **FAn de Pâques** : étape 1,2 et 4.
- L'**équipe de camp** est complète.

MAI

- Préparer le **dossier jeunes** : thème et développement, préparation personnelle au camp à venir.
- Participer si possible à une session de formation **Bosses & bobos** ou **BEPS**.

PENDANT LE CAMP

- Avec le **groupe, évaluations**, assemblées, vécu des règles de vie.
- Suivi des stages pratiques des animateur-ric-e-s en formation (**FAn 3**).
- En **Staff, faire le point** sur le vécu, les activités, le rythme, les responsabilités... et préciser les consignes propres à chaque activité.

2. ANALYSER SON GROUPE ET SON STAFF



Afin de mieux gérer sa Section et pouvoir l'améliorer, il faut la connaître. Il existe différentes analyses à réaliser en début d'année pour prendre conscience du groupe d'enfants, de jeunes et de l'état de chacun.e dans le Staff. (fiche 6.A., 6.B. et 6.C.)

6.A. Faire le point sur le groupe (phase 1)

La pyramide des âges – Les besoins du groupe
 Les pyramides des âges et des progressions permettent d'analyser la structure du groupe. Ainsi, vous pouvez voir où se situe votre groupe en progression personnelle, repérer s'il faut reculer de nouveaux membres et tirer des conclusions sur le type d'activités à proposer selon la répartition des âges.
 Pour construire la pyramide des âges de votre Section, notez le nombre de membres qu'il y a par tranche d'âge sous forme de deux colonnes opposées. Chaque case représente un membre.
 Pour calculer le moyenne d'âge, additionnez les âges des membres du groupe et divisez ce résultat par le nombre total de membres.
 Enfin, analysez votre pyramide : selon la forme qu'elle prend, vous pourrez tirer différentes conclusions...

1. Composition du groupe - la pyramide des âges
 Dans la colonne de gauche, notez les âges qui correspondent à votre groupe, ensuite, estimez les moyennes en partant du centre.

Age	garçons (total = ...)	filles (total = ...)
11 ans		
10 ans		
9 ans		
8 ans		
7 ans		
6 ans		
5 ans		
4 ans		
3 ans		
2 ans		
1 an		

Moyenne d'âge : _____

6.B. Faire le point sur le Staff de Section (phase 2)

1. Composition du Staff - Niveau de formation

Membre du Staff	Date de prise de fonction	Cours de formation en cours, type + dates	Épreuves réalisées (Épreuves théoriques et pratiques)	Prochaines formations prévues + dates	Événement (date)
Animateur responsable					
Animateur					
Animateur					
Animateur					
Animateur					
Animateur					
Animateur					
Animateur					
Animateur					
Animateur					
Animateur					

2. Proportion Animateurs / jeunes :

- Le camp doit être dirigé par un responsable qualifié (Animateur breveté de 18 et plus, ayant au moins une année d'expérience de travail dans un Staff de Section et mandaté par les Scouts et Guides Français via le Responsable d'Unité pour diriger le camp).
- Il faut un Animateur pour huit enfants ou en six plusieurs enfants sans être âgés de moins de six ans.
- Il faut un Animateur pour 12 enfants de six ans et plus.
- Un Animateur sur trois doit être breveté.

Proportion Animateur / jeunes : /
 Proportion d'animateurs brevetés : /

6.C. Les attentes des jeunes et du Staff de Section (phase 3)

1. Les attentes et envies des jeunes

Il est important que le programme offre le intérêt et des années des jeunes qui composent le groupe, il est **INDISPENSABLE** de prendre en compte leurs attentes et leurs projets. C'est un excellent moyen pour encourager et motiver les jeunes à l'élaboration du programme de la Section. Cette démarche est un moteur de motivation pour les jeunes. Mais comment privilégier ce qu'ils attendent ?

Vous vous souvenez de faire le tour des différentes questions ci-dessus en Staff. Cela pourrait être un bon contenu pour une assemblée et un dialogue avec les jeunes.

Attention ! Il faut toujours une différence entre ce que les jeunes expriment et ce que les animateurs comprennent. Il est important d'être à l'écoute et de rapporter OBJECTIVEMENT ce qui est dit.

• Nous avons attendu qu'ils voudraient faire :

Les thèmes qu'ils ont envie d'aborder, de vivre, ... :

Et aimerait progresser dans :

Pour le vie du groupe, ils aimerait améliorer :

Ces analyses vont également vous servir à **planifier** votre année (voir le chapitre suivant : « *chapitre 7. Organiser l'année – le planning* »). Bien sûr, celles-ci peuvent **évoluer** en cours d'année, n'hésitez donc pas à jeter un œil aux résultats quelques mois après la première analyse et ainsi remarquer des évolutions, améliorations...

Connaître son Staff permet d'**anticiper les manquements** en terme de disponibilités, compétences, formations, nombres... et d'organiser l'Équipe en fonction. Pour être le plus efficace possible, l'Animateur·rice doit étendre sa connaissance et partager les récits de son expérience avec d'autres. C'est pourquoi, nous l'encourageons à suivre la formation pour Animateur·rice de centres de vacances (FAn). Lors de cette formation, les aspects des programmes de branches, de planification d'année, d'organisation d'un camp sont activement développés. Cette formation est donc un réel outil pour l'Animateur·rice qui doit organiser une année scoute.



Il existe d'autres formations tout aussi intéressantes et utiles comme les formations organisées par la Croix-rouge par exemple mais il en existe beaucoup d'autres ! Pour en savoir d'avantage, reporte-toi à la Plaquette Formation des Scouts et Guides Pluralistes qui est publiée chaque année et disponible sur notre site.



Ajouté à ces formations, l'Animateur-riche peut trouver de nombreux conseils dans les outils « Animer les » également disponibles sur notre site ainsi que dans l'outil destiné aux Animateur-riche-s « Nous, Animateurs? Même pas peur ! »

3. LA FORMATION POUR ANIMATEUR·RICE·S

Communément appelé les FAn, ces formations en quatre étapes permettent d'acquérir le brevet d'Animateur de Centres de Vacances délivré par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'entièreté de la formation comprend 300 heures :

- 150 heures de formation «**théorique**». (les stages).
- 150 heures de formation «**pratique**». (le camp).

Pour entamer cette formation, le-la participant-e doit avoir 17 ans au premier jour de la formation.



Pour les pionniers en dernière année, la première étape de cette formation leur est ouverte à Pâques à condition d'avoir déjà effectué un stage d'animation dans une autre Section.
Veillez donc à prévoir de tels stages pour vos Pis et ainsi leur permettre de découvrir, pour une journée ou un week-end, le monde de l'animation et les modes de fonctionnement des différentes Sections.

A. Stage pratique

Le **camp**, sous certaines conditions, est le lieu du stage pratique lors des formations pour Animateur-ric-e-s, la troisième étape du cycle : le FAn 3.

Il faut donc s'assurer que :

- ce camp soit bien agréé par l'O.N.E. et ait été déclaré pour le 20 avril via CAMPPASS.
- ce camp soit dirigé par un-e responsable qualifié-e de plus de 18 ans, breveté-e depuis au moins un an et désigné-e par le-la Responsable d'Unité pour diriger le camp.
- le séjour soit d'au moins neuf nuits consécutives, dans le même lieu et avec le-la même responsable qualifié-e. Pour les enfants de moins de 8 ans, l'Animateur-ric-e veillera à faire deux camps d'au moins cinq nuits.



Pour plus d'informations réfère-toi au Service Formation (formation@sgp.be) ou à la *plaquette formation*.
Contacte le Service si tu es dans l'impossibilité de réunir les conditions pour le stage pratique. Tu recevras une aide pour peut-être trouver une solution.

B. Le-La responsable qualifié-e

Dans les camps, la fonction de **coordination** est remplie par un-e «responsable qualifié-e».
Le-La responsable qualifié-e est un-e Animateur-ric-e breveté-e de 18 ans au moins.
Pour être responsable qualifié-e, l'Animateur-ric-e doit pouvoir justifier d'une **expérience d'animation d'au moins un an**, postérieure à l'acquisition du brevet d'Animateur-ric-e, et il-elle doit être désigné-e par le-la Responsable d'Unité.

C. Assimilation au brevet

Peuvent être assimilées à des Animateur-ric-e-s breveté-e-s, les personnes qui :

- sont porteuses d'un des titres suivants : un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur de promotion sociale ou d'un diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court, de plein exercice ou de promotion sociale.
- justifient d'une expérience utile de 150 heures de prestation au sein d'un centre de vacances.

L'assimilation doit faire l'objet d'un accord de l'O.N.E. (à obtenir avant les camps).

4. FORMATION CROIX-ROUGE



Les formations organisées par la Croix-Rouge sont des formations incontournables. À l’heure actuelle, dans les centres de vacances et pour tout groupe animant des enfants ou des jeunes, il est de plus en plus fréquent de demander la présence d’au moins un-e Animateur-riche disposant du B.E.P.S., le Brevet Européen de Premiers Secours. Les formations de secourisme rendent capable d’assurer – avec des mesures simples, non médicales – éventuellement le **sauvetage**, mais le plus souvent les **premiers secours** en cas d’urgence, vitale ou fonctionnelle.

Nous encourageons donc vivement les Animateur-riche-s à entamer cette formation en complément de leur FAn, c’est avant tout une question de prévention et de sécurité !

De plus, le-la secouriste est essentiellement formé-e pour agir seul-e et sans matériel.

Il existe différents modules :

A. Module « Bosses et Bobos »

Objectif : acquérir les **bons réflexes** santé et être plus à l’aise face aux ennuis de santé des enfants qui sont sous votre responsabilité.

B. Le Brevet Européen de Premiers Secours (le BEPS)

Objectif : être capable d’être le-la premier-ère acteur-riche dans la chaîne des secours. Vous apprendrez les **gestes indispensables** pour intervenir en cas d’accident, de catastrophe...

C. Le Brevet de Secouriste

Enfin, il est possible de compléter le BEPS par le Brevet de Secouriste et ainsi **consolider les acquis** du Brevet Européen de Premiers Secours. Il a pour objectif d’apporter des connaissances théoriques et pratiques pour approcher le sauvetage et les premiers secours en cas d’**urgence vitale** et fonctionnelle.



D. Contacts et infos



Fait un tour sur la page formation du site de la Croix-Rouge pour avoir plus d'informations :

<http://www.croix-rouge.be/me-former>

Contact: l'antenne locale Croix-Rouge la plus proche ou la Croix-Rouge Jeunesse

Tél. : 105

info.crb@croix-rouge.be



5. LA FORMATION CONTINUE

Une fois le brevet d'Animateur de Centres de Vacances en poche, la formation d'un-e Animateur-riche n'est pas terminée pour autant ! Il existe un **grand nombre de formations** tout aussi intéressantes les unes que les autres qui lui permettront d'**apprendre encore et toujours**.

En effet, l'Animateur-riche doit poursuivre sa formation de façon continue afin de rester apte à animer, apporter toujours de nouvelles idées et suivre les évolutions de l'époque.

Chaque année, découvrez des propositions de formations complémentaires dans la **plaquette formation**. Avec les formations nature vous pourrez par exemple développer vos connaissances sur celle-ci, organiser des activités qui jouent avec l'environnement ou encore la découvrir en utilisant vos cinq sens.

Nous proposons également des formations de l'Université de Paix et des CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) comme la gestion de conflit ou l'intégration d'enfants porteurs d'un handicap.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le Service Formation (formation@sgp.be) !